



Mauvaise passe pour le groupe qui gère La Pérouse

Une des filiales du groupe Maranatha, propriétaire de l'hôtel niçois, est en difficulté financière. L'établissement de Rauba-Capeù ne serait, toutefois, pas impacté. Explications du PDG, Oliver Carvin

C'est l'un des plus beaux hôtels de Nice. Anti bling-bling. Assumé luxe sans exubérance. Un quatre étoiles haut de gamme de 56 chambres rénovées où les boiseries se mêlent au marbre étincelant. À l'hôtel La Pérouse, encastré dans la colline du Château, « on y arrive par une entrée discrète comme si l'on pénétrait dans une maison », indique le site d'un des fleurons de l'hôtellerie niçoise. Discret. Presque confidentiel établissement de Rauba-Capeù, adossé à la tour Bellanda qui, en 2015 a rejoint le groupe marseillais Maranatha. Une discrétion mise à rude épreuve, depuis la semaine dernière, avec la décision du tribunal de commerce de Marseille de mettre en redressement judiciaire le groupe Maranatha. Cinquième groupe hôtelier français, présidé par Oliver Carvin. Maranatha, c'est 60 hôtels, dont l'hôtel Le California dans la partie très chic du 8^e arrondissement de Paris, à quelques pas des Champs-Élysées. Une entreprise qui travaille avec près de 6000 particuliers qui ont investi des milliers d'euros dans ces établissements. Maranatha en difficulté pour payer ses créanciers ? Quel impact pour La Pérouse ? « Ce redressement judiciaire n'impacte pas l'hôtel niçois, ni même aucun hôtel d'ailleurs », assure le PDG de Maranatha qui fait le point sur la situation.

Quel regard portez-vous sur ce redressement judiciaire ?

En préambule : il est important de comprendre que cette procédure concerne uniquement la holding Maranatha, qui gère



La Pérouse, c'est cet hôtel à flan de colline, au niveau de Rauba-Capeù. (Photo Franck Fernandes)

les actifs hôteliers et gère l'organisation du marché secondaire entre investisseurs. Chaque investisseur est propriétaire d'un hôtel (avec un

groupe de 50 à 100 investisseurs). La holding n'est pas propriétaire des sociétés qui détiennent les 60 hôtels du groupe. Aucun établissement

n'est menacé. Tous les hôtels sont autonomes, en gestion, en finances etc. Ensuite, face à ce redressement judiciaire : nous avons été surpris

puisque nous estimons que nous n'avons pas de cessation de paiement.

Qui est concrètement le gestionnaire de La Pérouse ?

C'est un des six établissements du groupe Du Roy. C'est un groupe d'environ 700 investisseurs. Et, c'est une filiale de Maranatha.

Aucun impact sur cet hôtel niçois ?

Tout à fait. La Pérouse n'est pas du tout concernée, tout comme les autres hôtels.

Comment expliquez-vous les difficultés du groupe ?

Je l'explique en raison des attentats de Paris, de Nice. Au total, 220 investisseurs sur 6000 ont demandé à sortir, représentant une demande de rachat totale de 20 millions d'euros. Nous n'avons pas réussi à payer et à honorer leurs demandes. Ce ne sont pas les hôtels qui ne fonctionnent pas, c'est la liquidité sur les placements qui a fait défaut.

Les suites du calendrier judiciaire ?

Nous n'avons pas encore décidé si nous allons faire appel de cette décision. Nous avons une audience le 14 novembre. Aujourd'hui, la solution passe par une restructuration financière globale. Nous sommes en discussion avec cinq partenaires pour entrer au capital. L'objectif : regrouper les 60 hôtels sous une seule société.

SAHRA LAURENT